

Inscription jusqu'au 30/09/2024 (dans la limite des places disponibles) à l'aide de la fiche d'inscription ci-dessous à remettre à votre responsable local.

**Modalités d'inscription : coupon ci-dessous complété accompagné de**

- ⇒ **1<sup>er</sup> acompte** à l'ordre de Voyages COTTIN: 420 €/pers (encaissé le 15 octobre 2024)+330 € si chambre individuelle
- ⇒ **2<sup>ème</sup> acompte** à l'ordre de Voyages COTTIN: 650 €/pers (encaissé le 15 janvier 2025)
- ⇒ **Solde** à l'ordre de Voyages COTTIN: 983 €/pers à verser pour le 15 mars (encaissé le 30 mars 2025 – A réajuster selon tarif définitif)
- ⇒ **Chèque pour l'assurance** à l'ordre de votre club: 30,80 €/pers en chambre double ou 35,75€/pers en chambre individuelle.
- ⇒ **Joindre** copie recto/verso de votre pièce d'identité valide
- ⇒ Chèques vacances acceptés

**Conditions d'annulation partielle :** vous pouvez résoudre votre inscription moyennant les frais suivants :

- A plus de 95 jours avant le départ : 100€ par personne
- entre 94 et 65 jours du départ : 20 % du montant du voyage
- entre 64 et 46 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage
- entre 45 et 30 jours avant le départ : 50% du montant du voyage
- entre 29 et 15 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage
- entre 14 jours et le jour du départ : 100 % du montant du voyage

**Ces frais d'annulation** (sauf la franchise) **sont remboursés par l'assurance ARCANGE souscrite par la Fédération Gemouv35** (sous réserve de modifications des conditions appliquées à Gémouv35) sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'assurance. **Important :** une annulation ne sera prise en compte par l'assurance qu'à certaines conditions: une pathologie avérée, justifiée et soudaine, ou des raisons qui rendent votre présence à votre domicile indispensable, ou d'autres motifs mentionnés sur le document de l'assurance (à demander à votre responsable). Ne tardez pas à déclarer votre annulation afin d'être couvert en fonction de l'évènement qui engendre votre annulation. La date de déclaration est très importante pour l'ouverture de votre dossier et doit correspondre à la date décisive de votre annulation.



**FICHE D'INSCRIPTION NORVEGE - Du 30 mai au 06 juin 2025**

**Coupon - réponse à compléter et à adresser au plus tard le 30/09/2024 à votre responsable**

**local :** .....

.....

NOM DU CLUB : ..... COMMUNE DU CLUB : .....

NOM : .....PRENOM : .....

TEL : .....PORTABLE : .....

ADRESSE : .....

VILLE : .....CODE POSTAL : .....

DATE DE NAISSANCE : .....ADRESSE MAIL : .....

**Chambre souhaitée**       pour couple                       chambre individuelle avec supplément

à partager avec : .....

à partager selon une demande similaire (supplément chambre seule appliqué si nous ne trouvons pas une autre personne)

**Personne à contacter en cas d'urgence :**

NOM ET PRENOM : .....  .....

LIEN AVEC LES PARTICIPANTS : .....

**Accompagné de :**

NOM : .....PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....ADRESSE MAIL : .....

**Je joins à ma fiche d'inscription :**

- copie recto/verso de ma carte d'identité ou passeport en cours de validité
- le 1<sup>er</sup> acompte à l'ordre de Voyages Cottin: 420 €/pers x ----- € +  330 € si chambre individuelle selon disponibilité
- le 2<sup>ème</sup> acompte à l'ordre de Voyages Cottin: 650 €/pers x ----- €
- le chèque de l'assurance à l'ordre de votre club : 30,80 €/pers x -----€ ou  35,75 € si chambre individuelle

Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à :

Le :

Signature du Président du Club ou représentant, avec cachet du Club :

Nom :

Date :